

" INSPIREZ-NOUS, ENGAGEZ-VOUS ! "

LES HABITANTS S'IMPLIQUENT SUR LE TERRITOIRE • " AMÉNAGEMENT AU CŒUR DU VILLAGE " • ÉTIVAL-LÈS-LE MANS

TERMINÉ | EN COURS | À VENIR

PRÉSENTATION

La commune d'Étival-lès-Le Mans a préempté en septembre 2022 un terrain et une maison sur une surface totale de 2 069 m² au centre du village. Plutôt que d'imposer une vision préétablie, la municipalité a opté pour une approche participative en impliquant activement les habitants.

IMPLICATION CITOYENNE

- Pour garantir une représentation diversifiée de la population, les habitants ont été sélectionnés de deux manières : tirage au sort sur la liste électorale lors du conseil municipal en février 2023, et un appel à volontaires pour ceux souhaitant participer activement.
- Deux ateliers de trois heures chacun ont été organisés, l'un en mars et l'autre en mai 2023.

- Premier atelier : présentation du projet, visite sur site, récapitulatif des préférences de la commune, et premières réactions des habitants (souhaits, idées, propositions...).
- Deuxième atelier : approfondissement des différentes pistes de développement. Le CAUE a effectué une synthèse des idées par thème.

ÉCHELLE DE PARTICIPATION CITOYENNE

AGIR ET CO-DÉCIDER ENSEMBLE

IMPLIQUER

SE CONCERTER

CONSULTER

INFORMER ET ASSOCIER

SITUATION DE DÉPART

Des ateliers ont été organisés avec l'aide d'un facilitateur animateur. Ces ateliers visaient à recueillir les opinions et les idées des usagers concernant l'utilisation du terrain préempté. Un atelier préparatoire a été organisé avec les élus en février 2023, comprenant une visite sur site, la discussion des projets souhaités et non souhaités.

EFFETS POSITIFS ET POINTS D'AMÉLIORATION

Points positifs :

- Travail en co-construction avec la municipalité et les citoyens.
- Temps d'implication avec les riverains qui permet une meilleure appropriation des aménagements (sentiment d'être écouté).

Points d'amélioration :

- Trouver les ressorts pour faire primer l'intérêt collectif sur l'intérêt individuel. Défi complexe pour les élus, en particulier en ce qui concerne la gestion d'un grand espace, le choix des priorités et la gestion des coûts.

OBJECTIFS ET MOTIVATIONS

- Impliquer les citoyens dans un projet communal.
- Expression citoyenne totalement libre.

